

Une situation toujours plus compliquée, et un mépris de l'ETAT toujours plus grand

Après le changement d'attribution des CAP, le constat est accablant. On voit se développer une gestion des ressources humaines dématérialisée sans aucune relation sociale. L'agent est devenu un numéro parmi d'autre. La CGT qui s'est opposée à la loi de transformation de la fonction publique, revendique le retour à une gestion des corps plus humaine en ce qui concerne les carrières et la mobilité pour éviter le clientélisme. Malheureusement la projection des futurs CAP par macro grade devrait plutôt accentuer les effets négatifs de cette évolution.

Passage au RIFSEEP des TSDD

Alors que depuis 2016, le ministère savait qu'il devait basculer le régime indemnitaire des agents des corps techniques, aucune négociation a été engagée en 5 ans. Début juillet, le couperet tombe : le ministère ayant convoqué les organisations syndicales, leur annonce leur décision de passer au RIFSEEP pour les corps techniques avec un effet rétroactif au 1 janvier 2021. Décision contraire aux annonces de la ministre peu de temps avant. On peut s'étonner de cette conception du dialogue social. Néanmoins la CGT compte bien peser. Nous revendiquons pour les techniciens supérieurs les points suivants (applicable aux cat C et A) :

- Que le calcul de IFSE soit calculé sur la totalité des primes actuelles et non sur 95 % comme il a été annoncé lors de la dernière réunion avec le service RH du ministère. Le CIA doit être en plus du niveau de prime actuelle. Pourquoi les agents des corps techniques du MTE seraient les seuls fonctionnaires de France à s'auto-financer le CIA ?
- Après un gel de la valeur du point d'ISS pendant 10 ans, la définition du socle commun sur les régions au coefficient 1.2 nous paraît indispensable.
- Que toute perte d'aides sociales due au paiement de l'année de retard soit compensée pour les familles.
- L'acceptation de la demande du report d'une année formulée par la CGT, report qui aurait pour effet de donner le temps de négocier les points restants en suspend : groupes de fonction, barèmes, modalité de gestion... et ne mettrait pas les services RH sous pression.

Gestion du corps

Nous demandons l'ouverture de négociation sur le déroulement des carrières des TSDD. L'application du PPCR, dont nous n'avons pas soutenu la mise en place, procure beaucoup de frustration des agents qui se retrouvent au dernier niveau de grade sans perspective de déroulement de carrière. Il nous parait important d'augmenter significativement le nombre d'ouverture de promotion par concours et sur liste d'aptitude. Sans oublier que l'évolution à l'intérieur du corps doit être lui aussi amélioré.

Pouvoir d'achat

Il devient honteux pour notre pays de payer si mal les techniciens supérieurs. Le smic est passé à 1589.47 au 1^{ier} octobre, le premier échelon de TSDD est à 1607.31 soit 1.1% de plus. Pour les TSPDD, niveau bac +2, l'écart est de 4.95%. Compte tenu du contexte inflationniste, l'état est en train d'appauvrir ses agents. Nous appelons tous les TSDD à soutenir toutes les initiatives soutenant l'amélioration du pouvoir d'achat.